



PAR COURRIEL



La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 19 décembre 2025 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« Le 10 décembre, le député libéral Monsef Derraji a montré, au Hot Room de l'Assemblée nationale, un document intitulé Projets structurants : détail des projets prioritaires, premier ministre. Lors de la période de question, il a dit que ce document venait du bureau du premier ministre.

Le 11 décembre, la ministre Christine Fréchette a déclaré que «ces informations sur les mégawatts octroyés aux entreprises, ça peut révéler des procédés industriels, des données qui sont confidentielles et qui seront d'un grand intérêt pour les compétiteurs de ces entreprises-là. [...] Ça peut mettre à mal la compétitivité de plusieurs de nos entreprises. Ça peut même créer des délits d'initié.»

En vertu de la Loi sur l'accès aux documents, j'aimerais obtenir tout courriel envoyé ou reçu par le MEIE, les 10 et 11 décembre, qui parle de ce document ou de sa fuite ou des conséquences de ce dévoilement ou de l'éventualité de déclencher une enquête pour identifier la source ou au sujet du député Derraji ou au sujet du journaliste Thomas Gerbet. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre demande. Vous les trouverez ci-joints.

Toutefois, d'autres documents ne sont pas disponibles. En effet, nous invoquons à l'appui de notre décision l'article 28 de la Loi sur l'accès.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Claudia Lacoste
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36

Québec (Québec)

G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741

Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200

Montréal (Québec)

H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4016

Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Liste des articles invoqués de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

28. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une procédure devant une personne ou un organisme exerçant des fonctions juridictionnelles;

2° d'entraver une enquête à venir, en cours ou sujette à réouverture;

3° de révéler une méthode d'enquête, une source confidentielle d'information, un programme ou un plan d'action destiné à prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois;

4° de mettre en péril la sécurité d'une personne;

5° de causer un préjudice à une personne qui est l'auteur du renseignement ou qui en est l'objet;

6° de révéler les composantes d'un système de communication destiné à l'usage d'une personne chargée d'assurer l'observation de la loi;

7° de révéler un renseignement transmis à titre confidentiel par un corps de police ayant compétence hors du Québec;

8° de favoriser l'évasion d'un détenu; ou

9° de porter atteinte au droit d'une personne à une audition impartiale de sa cause.

Il en est de même pour un organisme public, que le gouvernement peut désigner par règlement conformément aux normes qui y sont prévues, à l'égard d'un renseignement que cet organisme a obtenu par son service de sécurité interne, dans le cadre d'une enquête faite par ce service et ayant pour objet de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, susceptibles d'être commis ou commis au sein de l'organisme par ses membres, ceux de son conseil d'administration ou de son personnel ou par ceux de ses agents ou mandataires, lorsque sa divulgation serait susceptible d'avoir l'un des effets mentionnés aux paragraphes 1° à 9° du premier alinéa.

1982, c. 30, a. 28; 1990, c. 57, a. 7; 2006, c. 22, a. 14.

Objet MW disponibles - Importation d'électricité

:

Envoyé 2025-12-10, 11:39:47

:

De : Jean-Pierre D'Auteuil<Jean-Pierre.DAuteuil@economie.gouv.qc.ca>

À : SG-communication; Jonathan Granger; Claudia Lacoste; Catherine Pelletier; Élodie Masson; Andrea Vallejos; Carole Jagucki; CentreDeDoc@regie-energie.qc.ca; Claudia Dupont; Daria Riabinina; David Fortin; Denise Bordeleau; Dominique Deschênes; Édouard Giguère; Eileen Pacheco; Éric Caya; Fanny Lindsay-Fortin; Frédéric Soucy; Geneviève Lacroix; GR-6110; GR-6111; GR-6112; Hugues Kouassi; Jacinthe Légaré-Laganière; Joëlle Courtemanche-Brochu; Lucas Duménieu; Marie Morissette; Marie-Ève Poulin; Marie-Noël Breton; Mathieu Payeur; Maude Chabot-Pettigrew; Maude Grenier-Hamel; Maxime Alexandre; Maxime Duval; Maxime Routhier; Mélanie Bourque; Melba Pardo; Nicolas Juneau; Nicolas Laflamme; Nicolas Martin; Pascal Perron; Peter Edwards; Philippe Thellen; Pierre-Luc Vézina-Labelle; Sébastien Comazzi; Xavier Brosseau; Youssef El Hjaji

Cc : Félicia Nicole; Chantale Rhéaume

PVI

Échange lors de la période questions ce matin à l'Assemblée nationale.

Résumé

Mégawatts disponibles pour les projets économiques

André Fortin (PLQ – Question principale) Au cours des derniers mois, le Québec a manqué des opportunités économiques par manque d'électricité. La CAQ avait mis un frein aux projets de développement d'électricité chez Hydro-Québec lors de son arrivée au pouvoir. Le premier ministre a vendu nos surplus d'électricité à New York. On se retrouve aujourd'hui dans une situation où on refuse des projets économiques. Dans cette situation, la responsabilité du gouvernement est d'être honnête avec les Québécois. Le Québec a-t-il la capacité d'accueillir ces projets? Combien restent-ils de mégawatts pour les projets économiques?

François Legault (CAQ) Je vais faire un historique rapide de ce qui s'est passé à Hydro-Québec depuis notre arrivée. Hydro-Québec s'apprêtait à jeter de l'électricité tellement qu'il y avait de surplus. Il y avait très peu de projets économiques sur la table. On est allé en chercher environ une centaine. On a réussi à bien utiliser l'énergie qu'on avait de disponible en créant des emplois bien payés au Québec. On a augmenté le salaire moyen plus rapidement qu'en Ontario et dans le reste du Canada, entre autres grâce à Investissement Québec. Pour la situation à court terme chez Hydro-Québec, il y a toujours de l'entretien qui doit être fait sur le réseau. Je veux rassurer la population, il n'y a aucune inquiétude pour cet hiver.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Pierre Fitzgibbon avait plusieurs défauts, mais il était transparent qu'on allait devoir refuser des projets. Il disait en 2024 qu'on avait plus de demandes que de mégawatts. Pourquoi refusent-ils maintenant de dire combien de mégawatts sont disponibles?

François Legault (CAQ) Effectivement, on est allé chercher des centaines de projets. Certains ne se feront que dans quelques années. On a redémarré les travaux pour augmenter la capacité énergétique du Québec. On a des projets qui vont arriver à terme. On gère pour donner le maximum d'énergie aux entreprises et créer le maximum d'emplois.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Le premier ministre refuse de répondre à la question. Son plan est d'attirer des centres de données et l'industrie de la défense. Cela prend beaucoup de mégawatts. Combien a-t-il de mégawatts disponibles pour les projets économiques à court terme?

François Legault (CAQ) On ne peut pas regarder cela que sur une année. On doit regarder une période plus longue. Quand on parle des centres de données, ils sont prêts à payer de gros prix. On a demandé à Hydro-Québec d'ici 2050 de doubler sa capacité. Au fur et à mesure qu'il y a de l'énergie de disponible, on crée des emplois de qualité.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Je comprends qu'il ne veut pas regarder le court terme, il perd des projets au profit de l'Ontario. Il n'a pas d'énergie pour attirer les entreprises énergivores. Sa vision énergétique est un château de cartes. Combien de mégawatts sont disponibles?

François Legault (CAQ) Il ne faut pas être gêné. Le chef de l'opposition officielle était dans un gouvernement libéral qui nous a laissé un important surplus d'électricité en 2018 parce qu'il n'y avait pas de projets. Les salaires ont augmenté plus rapidement au Québec qu'en Ontario et ailleurs au Canada.

Nombre de mégawatts et des projets industriels

Monsef Derraji (PLQ – Question principale) Nous avons donné beaucoup de chance à ce très mauvais gouvernement d'être transparent. Ils ont choisi malheureusement l'opacité. Quand c'est rendu que Pierre Fitzgibbon est plus transparent que le Premier ministre, et quand c'est rendu que Pierre Fitzgibbon est plus transparent que la ministre actuelle de l'énergie, nous, aujourd'hui, on va dévoiler les blocs d'énergie. Et on dépose la liste. Sur le bureau du Premier ministre, il y a un tableau de bord qui s'intitule « Projet structurant détail des projets prioritaires ». Je lance un défi au Premier ministre. Je vais les rendre publics. Est-ce qu'il va se lever et dire au Québécois qu'il ne reste plus de mégawatts?

Christine Fréchette (CAQ) Comme je l'ai fait hier, je veux rassurer à nouveau, tout comme l'a fait le Premier ministre à l'instant, rassurer les Québécois. Parce que les Québécois ne manqueront pas d'électricité. En fait, on a une abondance de projets de développement économique, parce qu'on a mis énormément d'efforts, justement pour faire connaître l'intérêt qu'il y a pour les entreprises à venir s'établir au Québec, avec le talent qu'il y a ici, avec nos secteurs stratégiques. On est attractifs avec l'énergie verte particulièrement. Alors voilà, on a fait un excellent travail. On a un trop plein de projets économiques. Ça fait en sorte qu'on doit choisir les projets sur lesquels on veut miser. On était dans une tout autre situation avant que notre gouvernement arrive au pouvoir. Alors, je le répète, on a un plan de rehaussement considérable de la production énergétique chez Hydro-Québec. Et ce plan-là, on l'a adopté à travers notamment le projet de loi 69, qui permet l'accélération des projets de développement énergétique. Où étaient les libéraux? Quand on a adopté ce plan-là, ils étaient dans le clan des opposants. Quand il s'est agi de voter en faveur de ce projet-là, ils sont restés bien assis sur leurs deux mains, comme l'ensemble des partis d'opposition d'ailleurs.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) Les entreprises sont là, et nous aussi, on a à cœur ces entreprises, parce que je n'ai pas dévoilé les mégawatts. Moi, je veux juste aujourd'hui qu'ils soient transparents comme Fitzgibbon, et qu'ils déclarent, oui ou non, la liste que je viens de publier représente la réalité des mégawatts, promise par son gouvernement. Je ne parle même pas des entreprises en analyse. Ça, j'y reviendrai.

Christine Fréchette (CAQ) Oui, je répète que ces informations-là sont de nature stratégique, sont de nature confidentielle. Donc, à moins que les entreprises nous donnent l'autorisation de divulguer publiquement ce nombre de mégawatts qu'il aurait alloué, normalement, c'est protégé. Alors, il y a beaucoup d'avocats, normalement, chez les Libéraux, il est important de respecter la loi, de respecter les contrats. Quand on a l'autorisation des entreprises, on divulgue cette information-là. On l'a fait pour plusieurs projets d'ailleurs.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) La vérité fait mal. La vérité est la suivante. Il n'y a plus de mégawatts pour les prochains projets industriels et la déclaration du premier, s'il y a deux semaines, c'est un show de boucane, parce qu'il ne reste plus de mégawatts. Mais il n'a pas le courage de se lever et dire au Québécois que leur énergie, c'est leur capital, il ne reste plus de

mégawatts. Ça veut dire qu'il n'y aura plus de projets minimalement jusqu'à 2028. Est-ce qu'il va se lever et dire la vérité au Québécois? Combien de mégawatts restent?

Christine Fréchette (CAQ) Je le rappelle, on a un plan de développement. L'évolution énergétique, ça passe par les développements d'Hydro-Québec. C'est ça sur quoi on travaille, on diversifie d'ailleurs nos sources d'approvisionnement vers le solaire, vers les éoliennes, vers la Biomasse donc c'est important d'avoir ce plan-là. Ce plan-là va être accéléré grâce au projet de loi qu'on a adopté en juin dernier. On met sur l'accent sur Hydro-Québec parce que c'est au profit de tous les Québécois.

Importation d'électricité

Pascal Paradis (PQ – Question principale) On apprend aujourd'hui ce qui se passe avec les blocs d'énergie. Ils ont été vendus au pif, et maintenant, les réservoirs sont vides. On a envisagé de délester le réseau. Un autre feuilleton dans la mauvaise gestion énergétique du gouvernement. Pour s'en sauver, on a dû importer de l'électricité. J'aimerais que la ministre fasse preuve de transparence, et qu'elle nous confirme à qui elle a acheté l'électricité, et surtout, à quel prix?

Christine Fréchette (CAQ) Les Québécois vont avoir l'électricité dont ils ont besoin. On n'était pas à la veille du délestage. Plusieurs options étaient disponibles pour Hydro-Québec, comme le programme Hilo. Des entreprises offrent de se retirer du réseau pendant une certaine période de temps. Il y a plusieurs outils dont Hydro-Québec dispose pour alimenter les Québécois, et on n'était donc pas rendu au délestage. On a un plan pour accélérer le développement énergétique au Québec.

Pascal Paradis (PQ – Question complémentaire) À qui et à quel prix? Je n'ai eu aucune réponse. Cette information est disponible publiquement. On a acheté l'électricité au Massachussets à près de 0,40\$ le kilowattheure. On vend cette électricité à 0,07\$ le kilowattheure. Est-elle fière de cette solution?

Christine Fréchette (CAQ) Le montant auquel on vend l'électricité est supérieur à ce que ça nous coûte. On a un plan de rehaussement de la production énergétique. Le Parti québécois s'oppose à celui-ci. Nous, on va de l'avant. Il y a beaucoup de richesse pour les Québécois à travers ce plan.

Pascal Paradis (PQ – Question complémentaire) Selon des calculs, les importations pourraient nous coûter jusqu'à 10 millions de dollars par jour. La ministre parle de son plan pour rehausser la production énergétique, mais toute l'industrie est contre les amendements ajoutés à la dernière minute sur le projet de loi 69. C'est un désastre. Ce qu'on achète, c'est de l'énergie fossile à 70%.

Christine Fréchette (CAQ) J'aime le paradoxe. On a le député qui s'offusque parce qu'on dépend d'énergie fossile, mais il ne lève pas la main pour participer au projet de loi 69 pour produire plus d'énergie propre. C'est un, ou c'est l'autre? Notre camp est fait, on est dans l'action, et ce sera au bénéfice des Québécois. On pourra réaliser encore plus de projets économiques et avoir de meilleurs programmes sociaux.

Verbatim complet en pj

710, place D'Youville, 3e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste **4868** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Objet Attribution et disponibilité des MW

:

Envoyé 2025-12-11, 11:41:44

:

De : Jean-Pierre D'Auteuil<Jean-Pierre.DAuteuil@economie.gouv.qc.ca>

À : SG-communication; Jonathan Granger; Claudia Lacoste; Andrea Vallejos; Carole Jagucki; CentreDeDoc@regie-energie.qc.ca; Claudia Dupont; Daria Riabinina; David Fortin; Denise Bordeleau; Dominique Deschênes; Édouard Giguère; Eileen Pacheco; Éric Caya; Fanny Lindsay-Fortin; Frédéric Soucy; Geneviève Lacroix; GR-6110; GR-6111; GR-6112; Hugues Kouassi; Jacinthe Légaré-Laganière; Joëlle Courtemanche-Brochu; Lucas Duménieu; Marie Morissette; Marie-Ève Poulin; Marie-Noël Breton; Mathieu Payeur; Maude Chabot-Pettigrew; Maude Grenier-Hamel; Maxime Alexandre; Maxime Duval; Maxime Routhier; Mélanie Bourque; Melba Pardo; Nicolas Juneau; Nicolas Laflamme; Nicolas Martin; Pascal Perron; Peter Edwards; Philippe Thellen; Pierre-Luc Vézina-Labelle; Sébastien Comazzi; Xavier Brosseau; Youssef El Hjadi

Cc : Félicia Nicole; Chantale Rhéaume; Geneviève Coderre

Pièces jointes [Attribution et disponibilité des MW Fortin-Legault-Derraji-Fréchette 11 déc 2025 2.docx](#)

:

PVI

Échanges lors de la période de questions de ce matin à l'Assemblée nationale.

Manque d'électricité pour les projets économiques

André Fortin (PLQ – Question principale) Hier, le premier ministre et sa ministre de l'Économie ont refusé de dire combien de mégawatts sont disponibles pour les grands projets économiques. Le premier ministre a essentiellement admis qu'il n'y en a donc presque plus. C'est causé par la stratégie de la CAQ qui a arrêté les projets de développement énergétiques lors de son arrivée au pouvoir. Or, la CAQ mise sur des industries particulièrement énergivores pour le développement économique du Québec. Combien d'entreprises ont refusé de s'installer au Québec après avoir appris qu'on n'avait pas l'électricité nécessaire pour leurs besoins? Combien d'emplois a-t-on perdu?

François Legault (CAQ) Ça prend du culot de dire qu'on a trop de projets économiques maintenant. Il n'y avait que deux petits projets lorsque la CAQ est arrivée au pouvoir, et on en a maintenant plus d'une centaine. On a attiré des entreprises offrant des emplois payants. Les salaires augmentent plus au Québec qu'ailleurs au Canada. J'aime mieux avoir trop de projets économiques que ne pas en avoir assez, comme c'était le cas pour les Libéraux.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Le problème, ce n'est pas qu'il y a trop de projets, c'est qu'il n'y a pas assez d'énergie. C'est la faute de son gouvernement. Les entreprises se font dire de revenir dans quelques années. Combien d'entreprises sont-elles parties en Ontario pour cette raison?

François Legault (CAQ) Il n'y avait que deux projets quand on est arrivé en 2018, on est allé en chercher plus de 100. On allait jeter de l'électricité chez Hydro-Québec en 2018 parce qu'on n'avait pas assez de projets. Les nouveaux projets nous permettent de relancer les travaux chez Hydro-Québec. Ce sera le plus grand chantier de l'histoire du Québec.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Au gouvernement, il y a des gens chez Investissement Québec, au ministère de l'Économie qui se fendent en quatre pour trouver des projets économiques. C'est ce qui est arrivé à Volkswagen, qui est finalement allé en Ontario. Combien de projets a-t-il perdu au profit de Doug Ford?

François Legault (CAQ) Il nous parle de Volkswagen. C'est un projet de batteries électriques. Qu'il aille voir en Ontario, ça ne va pas tellement bien, comme partout dans le monde dans ce secteur. Le PLQ est souvent contre les batteries électriques, aujourd'hui, ils sont pour. Je ne comprends plus rien.

André Fortin (PLQ– Question complémentaire) Ce n'est pas Volkswagen qui a fait faillite, c'est Northvolt. Des gens travaillent sur des projets économiques depuis des années, et ils veulent des réponses. Ils vont se faire dire de revenir plus tard. Ils vont plutôt aller voir ailleurs. L'Ontario aura nos projets économiques.

François Legault (CAQ) Je suggère au chef de l'opposition officielle d'aller voir Doug Ford. Il va voir que l'Ontario non plus n'a plus d'électricité. Ils veulent se tourner vers le nucléaire, ce qui coûtera plus cher que ce nous voulons faire avec l'hydroélectricité.

Sur la situation réelle des mégawatts octroyés aux industries

Monsef Derraji (PLQ – Question principale) A entendre le Premier ministre, j'ai un mot qui me vient à l'esprit, c'est « gênant ». Ce qu'on demande aujourd'hui, il a le droit de choisir les gagnants et les perdants, mais qu'elles soient transparentes avec les Québécois. Je vais vous dire pourquoi, parce qu'Hydro-Québec n'appartient pas au caquistes. C'est un patrimoine québécois. Les 9 millions de Québécois ont le droit de le savoir. Comment ils distribuent l'énergie ? Ici, il veut être beaucoup plus transparent. Ça ne me dérange pas de dévoiler les autres listes. On analyse. Ce qu'on demande aujourd'hui au Premier ministre, c'est de dire la vérité. Et toute la vérité au Québécois, par rapport aux mégawatts.

Christine Fréchette (CAQ) Ça me permet de poursuivre sur les échanges que l'on a eus hier, et parlant d'hier, on a eu un point de presse avec le chef de l'opposition. Et ce qui a été dévoilé aux journalistes à cette occasion-là était irresponsable. Irresponsable, parce que ça vient donner de l'information sur des procédés industriels qui font la compétitivité de nos entreprises, et c'était déplacé d'aller montrer ça à des journalistes. Ça vient révéler des données confidentielles, des données qui doivent être protégées. Et j'invite, comme on s'en est parlé d'ailleurs hier, le député de Nelligan à garder les informations qu'il a de cette nature-là pour lui. C'est important pour la compétitivité des entreprises. Ce sont des projets sensibles qui requièrent de la confidentialité. Et je conjure le parti de l'opposition officielle pour préserver cette confidentialité. Maintenant, j'ajouterai que s'il y a d'énergie au Québec, beaucoup d'énergie en développement, ce n'est certainement pas à cause du Parti libéral.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) Ce qui est irresponsable, c'est ne pas divulguer les mégawatts octroyés. Pierre Fitzgibbon, il n'est plus là. Lui, il était transparent. Mais madame la Présidente, à cause de ce mauvais gouvernement, on se ramasse avec le Dollarama de l'énergie. Avouez-le.

Christine Fréchette (CAQ) On a une autre preuve encore que le Parti libéral n'est pas le Parti de l'économie, parce que de vouloir révéler ces données confidentielles pour les entreprises, pour des joueurs qui œuvrent à l'échelle internationale, qui sont dans une compétition internationale, c'est franchement ne pas comprendre la dynamique

économique. Et d'ailleurs, on en a une autre preuve de ne pas comprendre la dynamique économique. Repensons au parc industriel de Bécancour. Ils ont eu quatre ans pour leur remplir ce parc. Ils ont trouvé un projet d'entreprise. Une entreprise en quatre ans pour pouvoir s'y installer. Dois-je le rappeler? Une entreprise de « pot ». Alors, ça, c'est l'efficacité libérale. Les paroles, c'est une chose. Les actions, c'est pas mal plus parlant.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) Je ne savais pas que Fitzgibbon était irresponsable. Il a dévoilé en 2023 les listes. En 2024, les listes. Je n'ai jamais pensé qu'une discussion privée entre la ministre et moi va se ramasser au Salon Rouge, mais pas de problème. Oui, nous avons une discussion hier. Oui, j'ai reçu un appel. Je répète ma question. Avez-vous le courage de dévoiler les mégawatts?

Christine Fréchette (CAQ) Vous avez montré un document très confidentiel aux journalistes qui étaient présents. C'est notre gouvernement qui, depuis qu'on est arrivé au pouvoir, avons permis de générer grâce à nos efforts des projets économiques par dizaines, avec pour de l'attraction de projets. Et c'est ce sur quoi on travaille. Il ne faut pas compter sur le parti libéral pour faire ça. Ils ont eu des années pour le faire. On sait les résultats que ça a donné. Nous on travaille sur nos forces, le développement énergétique, le développement économique dans des secteurs compétitifs à l'échelle internationale.

Dévoilement des mégawatts octroyés

Monsef Derraji (PLQ – Question principale) Souvenez-vous du Dollarama de l'énergie. Souvenez-vous de Pierre Fitzgibbon qui avait dévoilé l'ensemble des mégawatts octroyés aux entreprises. Est-ce que c'était irresponsable, cela aussi? Je vais continuer de faire mon travail et de dévoiler les chiffres. Si ce gouvernement n'a rien à se reprocher, qu'il suive la méthode Fitzgibbon. Pourquoi refusent-ils de divulguer les mégawatts octroyés aux industriels?

Christine Fréchette (CAQ) Ces données sont confidentielles, et seraient d'un grand intérêt pour les concurrents de ces entreprises. Dévoiler ces données pourrait mettre à mal la compétitivité de nos entreprises. Ça pourrait aussi mener à des délits d'initié. J'espère que le PLQ est conscient de ces complications. Il faut mettre tous les atouts de notre côté. Nous, on travaille dans le respect des données confidentielles des entreprises.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) Pierre Fitzgibbon, en novembre 2023, a dévoilé les 11 projets sélectionnés pour l'octroi de 5 mégawatts ou plus. Pierre Fitzgibbon faisait-il alors un délit d'initié? C'est ce que j'ai dévoilé hier, la liste des projets ayant obtenu des mégawatts.

Christine Fréchette (CAQ) Le député n'a pas que dévoilé une liste des entreprises avec un nombre de mégawatts. Il a dévoilé un document confidentiel avec des informations stratégiques aux journalistes. Certaines de ces entreprises sont cotées en bourse. Cela pourrait avoir des conséquences pour ces entreprises. J'implore le député à ne pas dévoiler ces informations stratégiques qui sont capitales pour la réussite de nos entreprises.

Monsef Derraji (PLQ – Question complémentaire) C'est drôle que la ministre m'ait félicité hier pour ne pas avoir dévoilé les mégawatts. Je n'ai pas dévoilé les mégawatts, je les ai. J'ai donné l'opportunité au gouvernement de le dévoiler puisque notre énergie n'est pas la propriété de la CAQ, mais bien de tous les Québécois.

Christine Fréchette (CAQ) Nous dévoilons les mégawatts octroyés quand les entreprises nous donnent l'autorisation de le faire. Des projets stratégiques ont été dévoilés hier par le député. J'invite le député à nous aider à préserver notre compétitivité, ce qui passe notamment par la protection des données confidentielles de nos entreprises.

Verbatim en pj

Jean-Pierre D'Auteuil | Responsable des relations médias
Service des affaires publiques et des communications numériques
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 3e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste **4868** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

M. Fortin : Mme la Présidente, hier, le premier ministre et sa ministre de l'Économie ont, par sept reprises, refusé de dire combien de mégawatts étaient disponibles pour les projets économiques. En s'obstinant à refuser de dévoiler ces... ces chiffres-là, le premier ministre a essentiellement admis que des mégawatts, il n'y en a presque plus. Et ça, pas besoin de faire un long calcul, là. Ça, c'est le résultat de sa stratégie, de la stratégie du gouvernement de la CAQ, qui a arrêté des projets de développement énergétique, qui a vendu de l'électricité aux États-Unis et qui aujourd'hui se retrouve dans une position où il doit l'importer à gros prix. Le problème avec ça, c'est que la vision industrielle du premier ministre qui nous a présenté il y a deux semaines, ça aussi à gros prix, bien, elle repose sur l'industrie de la défense, sur l'industrie de l'aéronautique et sur les centres de données. Des industries, là, qui sont extrêmement énergivores. Ça, ça ne marche juste pas. Il va falloir qu'il nous dise à un moment donné où il va trouver l'énergie pour ces projets-là, parce que c'est bien beau de dire qu'il va y avoir de l'énergie dans trois ans, dans quatre ans, mais retarder des projets d'un, deux, trois ans, là, il y a beaucoup d'entreprises qui ne peuvent pas se permettre ça.

Alors, nous, ce qu'on veut savoir aujourd'hui, c'est simple. Combien d'entreprises ont renoncé à s'installer au Québec après que le gouvernement leur a annoncé qu'il était incapable de leur fournir l'énergie à court terme? Combien de projets on a perdus? Combien d'entreprises de pointe on a perdues? Combien de bons emplois on a perdus?

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. Je pensais que le chef de l'opposition officielle serait bon joueur, gentleman, puis nous féliciterais pour l'entente de principe avec les médecins de famille. Mais bon, on repassera. Maintenant, je trouve que ça prend un certain culot, Mme la Présidente, pour dire : Il y a trop de projets d'entreprise actuellement au Québec. Je le répète, quand on est arrivé, vous savez comment ça m'intéresse, une des premières choses que j'ai faites, je suis allé regarder la liste des projets au ministère de l'Économie, puis chez Investissement Québec. Il y avait deux petits projets. Deux. Et on est allé en chercher plus d'une centaine, Mme la Présidente. On a réussi à donc attirer des entreprises avec des emplois payants. Donc, depuis qu'on est au pouvoir, les salaires ont augmenté plus au Québec qu'en Ontario que dans le reste du Canada. Maintenant, le chef de l'opposition officielle nous dit : Oui, bien, ce n'est pas drôle, vous avez été tellement bons que vous avez trop de projets économiques, actuellement. Dites-nous lesquels vous allez choisir. Mme la Présidente, j'aime mieux être dans une situation où on a trop de projets

économiques que d'être dans une situation, comme les libéraux, pendant 15 ans, où on faisait moins bien que l'Ontario, moins bien que le Canada, puis qu'on n'avait pas de projets sur la table. On attendait.

M. Fortin : Heille, ça prend du front quand même pour me demander de le féliciter. Il y a 37 000 patients dans ma région qui ont perdu leur médecin depuis son projet de loi. Mais là, Mme la Présidente, là, le problème, ce n'est pas qu'il y a trop de projets. Le problème c'est qu'il n'y a pas assez d'énergie, en ce moment, et ça, c'est de sa faute, c'est de la faute de son gouvernement. Là, il y a plusieurs entreprises, ce qu'ils entendent, ce qu'ils entendent, c'est : revenez dans deux ans, revenez dans trois ans, revenez dans quatre ans. Je lui pose la question : combien d'entreprises ont dû aller en Ontario parce qu'il n'y avait pas d'énergie au Québec?

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, je ne sais pas si vous comprenez, là, mais imaginez vous, on arrive en 2018, il y a deux projets, on va chercher 100 projets. On était en 2018 dans une situation où on jetait de l'électricité. Le président d'Hydro-Québec me dit : On va laisser couler l'eau sans faire d'électricité parce qu'on n'a pas de projets. Et là, il vient nous dire : C'est ben effrayant, vous avez été trop bons, il y a trop de projets. Mme la Présidente, ça nous permet de relancer les travaux chez Hydro-Québec. 200 milliards de projets, c'est le plus grand chantier de l'histoire du Québec grâce à notre travail.

M. Fortin : OK, là, là, au gouvernement, il y a des gens à Investissement Québec. Il y a des gens dans... au ministère de l'Économie qui se fendent en quatre pour essayer de trouver des projets économiques. C'est ça qu'il s'est passé avec Volkswagen. Investissement Québec leur a dit : Venez au Québec, on a besoin de vous autres. Et là, ils arrivent vers l'énergie, il n'y en a plus. On leur dit : Attendez deux ans, attendez trois ans. Qu'est-ce qu'ils font? Ils s'en vont en Ontario, la question, elle n'est pas difficile. Combien de projets il a perdu au profit de son chum Doug Ford?

M. Legault : Bien... je viens d'entendre la meilleure joke que je n'ai pas entendue depuis longtemps. Il nous parle de Volkswagen. Savez-vous c'est quoi, le projet de Volkswagen? Faire des batteries pour des véhicules électriques. Qu'il aille parler à Doug Ford, il va voir que ça ne va pas tellement bien, comme partout dans le monde, avec les batteries de véhicules électriques. Mais le Parti libéral qui, des fois, est contre la construction de batteries électriques, là, aujourd'hui, il est rendu qu'il pousse, il voudrait qu'on aille chercher Volkswagen pour faire plus de batteries électriques. Je ne comprends plus rien, Mme la Présidente.

M. Fortin : À ce que je sache, Volkswagen n'a pas fait faillite, c'est Northvolt qui a fait faillite. Puis ça, c'est son projet à lui. Mais là, il y a les projets qui sont discutés présentement, puis il y a tous les projets qui sont en analyse préliminaire. Là, il y a des gens qui travaillent là-dessus, là, depuis des années, hein, des gens qui vont vouloir des réponses du gouvernement. Tout ce qu'ils vont entendre, c'est : Revenez dans quelques années, revenez nous voir plus tard. Ces gens-là, là, ils vont aller voir ailleurs. Ils vont aller voir en Ontario. Doug Ford, il est mort de rire. Déjà qu'il a nos médecins, là, il va avoir nos projets économiques.

M. Legault : Bien, je suggère au chef de l'opposition officielle, en fin de semaine, d'aller faire un petit tour à Toronto, rencontrer Doug Ford. Il va se rendre compte que lui aussi, il n'a plus d'électricité. Savez-vous ce qu'il veut faire? Du nucléaire à 16 cents le kilowatt-heure. Nous, on est en train de faire de l'éolien à 6 cents, puis de l'Hydro à 10 cents. Donc, bonne discussion, s'il vous plaît, avec Doug Ford en fin de semaine.

M. Derraji : Mme la Présidente, à entendre le premier ministre, j'ai un mot qui me vient à l'esprit, c'est *gênant*. Vous le connaissez, ça? C'est *gênant*. Mme la Présidente, sur son bureau, sur son bureau, je ne blâme pas la ministre de l'Énergie, sur son bureau, c'est le grand patron de l'énergie au Québec. C'est lui qui décide X, je lui donne. Y, je ne lui donne pas. Mme la Présidente, ce qu'on demande aujourd'hui, là, il a le droit de choisir les gagnants et les perdants, mais qu'il soit transparent avec les Québécois. Je vais vous dire pourquoi. Parce qu'Hydro-Québec n'appartient pas aux caquistes. C'est un patrimoine québécois. Les 9 millions de Québécois ont le droit de le savoir, comment il distribue l'énergie. Et, s'il veut être beaucoup plus transparent, ça ne me dérange pas de dévoiler les autres listes.

On analyse, Mme la Présidente, ce qu'on demande aujourd'hui au premier ministre, c'est dire la vérité et toute la vérité aux Québécois par rapport aux mégawatts.

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Ça me permet de poursuivre sur les échanges que l'on a eus hier. Et parlant d'hier, on a eu un point de presse avec le chef de l'opposition, le chef parlementaire de l'opposition officielle, le député de Nelligan. Et ce qui a été dévoilé aux journalistes à cette occasion-là était irresponsable, irresponsable parce que ça vient donner de l'information sur des procédés industriels qui font la compétitivité de nos entreprises. Et c'était déplacé d'aller montrer ça à des journalistes. Ça vient révéler des données confidentielles, des données qui doivent être protégées.

Et j'invite, comme on s'en est parlé d'ailleurs hier, le député de Nelligan, à garder les informations qu'il a de cette nature-là pour lui. C'est important pour la compétitivité des entreprises. Ce sont des projets sensibles qui requièrent de la confidentialité. Et je compte sur le parti de l'opposition officielle pour préserver cette confidentialité. Maintenant, j'ajouterai que, s'il y a de l'énergie au Québec, beaucoup d'énergie en développement, ce n'est certainement pas à cause du Parti libéral non plus... que les projets de développement économique.

M. Derraji : Mme la Présidente, ce qui est irresponsable, OK, j'ai le droit, ce qui est irresponsable, c'est ne pas divulguer les mégawatts octroyés. C'est qui, qui a ramené le superministre? C'est le premier ministre. Il est où, M. Pierre Fitzgibbon? Il n'est plus là. Lui, il était transparent, mais, Mme la Présidente, à cause de ce mauvais gouvernement, on se ramasse avec le Dollarama de l'énergie, avouez-le!

Mme Fréchette : Alors, Mme la Présidente, on a une autre preuve encore que le Parti libéral n'est pas le parti de l'économie. Parce que de vouloir révéler ces données confidentielles pour les entreprises, pour des joueurs qui oeuvrent à l'échelle internationale, qui sont dans une compétition internationale, c'est franchement ne pas comprendre la dynamique économique. Et d'ailleurs, on en a eu une autre, preuve de ne pas comprendre la dynamique économique, repensons au parc industriel de Bécancour. Ils ont eu quatre ans pour le remplir, ce parc. Ils ont trouvé un projet d'entreprise, une entreprise en quatre ans pour pouvoir s'y installer, dois-je le rappeler? Une entreprise de pot. Alors, ça, c'est l'efficacité libérale à son meilleur.

Les paroles, c'est une chose, les actions, c'est pas mal plus parlant. Alors, je poursuivrai avec la seconde complémentaire.

M. Derraji : Je ne savais pas que... Fitzgibbon, aussi, il était irresponsable. Il a dévoilé en 2023, des listes... en 2024, les listes. Et je n'ai jamais cru, Mme la ministre, qu'une discussion privée entre vous et moi va se ramasser au salon rouge, mais pas de problème. Oui, nous avons eu une discussion hier. Oui, j'ai reçu un appel. La vidéo du... Votre cabinet a demandé de l'enlever. Je l'ai accepté. Je répète ma question... avoir le courage de dévoiler les mégawatts?

Mme Fréchette : Alors, rappelons que, pour ce qui est des projets économiques actuels, eh bien, ce n'est pas le Parti libéral qui les a attirés ici, qui les a générés, qui a fait en sorte que ça aille de l'avant sur le plan économique au niveau de l'activité, c'est notre gouvernement qui, depuis qu'on est arrivés au pouvoir, avons permis de générer, grâce à nos efforts, des projets économiques par dizaines, de même que pour de l'attraction de projets, c'est ce sur quoi on travaille. Il ne faut pas compter sur le Parti libéral pour faire ça, ils ont eu des années pour le faire. On sait les résultats que ça a donné. Nous, Mme la Présidente, on travaille sur nos forces le développement énergétique, le développement économique dans des secteurs compétitifs à l'échelle internationale.

M. Derraji : Mme la Présidente, nous avons devant nous un problème majeur avec ce mauvais gouvernement. Souvenez-vous du Dollarama de l'énergie. Souvenez-vous de Pierre Fitzgibbon qui lui, contrairement aux caquistes, a dévoilé l'ensemble des mégawatts octroyés à nos entreprises. Lui, il était irresponsable, c'est ce qu'on essaie de nous dire aujourd'hui? Parce que moi, j'avais accès à des documents et je voulais que tous les Québécois s'informent de la réalité des mégawatts et qu'ils dévoilent la liste des entreprises qui ont reçu les mégawatts. Et c'est pour cela que je fais mon travail et je vais continuer à le faire. Il n'y a personne qui va m'arrêter, Mme la Présidente. Et je vais répéter ma question :

Si ce gouvernement n'a rien à se reprocher, qu'il suive la méthode Fitzgibbon, parce qu'apparemment la méthode... la méthode était irresponsable. Pourquoi ils refusent de divulguer les mégawatts octroyés aux industriels?

Mme Fréchette : Merci, Mme la Présidente. Alors, je vais rappeler quelques notions de base au député de Nelligan. Ces informations sur les mégawatts octroyés aux entreprises, ça peut révéler des procédés industriels, des données qui sont confidentielles et qui seront d'un grand intérêt pour les concurrents de ces entreprises-là. Il me semble que c'est simple à comprendre. Donc, le fait de donner de la visibilité à ces informations stratégiques, eh bien, ce n'est pas de contribuer au développement économique, loin de là. C'est tout le contraire. Ça peut mettre à mal la compétitivité de plusieurs de nos entreprises. Ça peut même créer des délits d'initiés. Alors, j'espère que le député est conscient et que le Parti libéral est conscient de ces risques-là parce qu'ils sont réels. On est dans une joute très serrée au niveau international, il faut mettre tous les atouts que l'on a de notre côté, et ce n'est pas en révélant aux concurrents des entreprises qui font notre force économique qu'on va aider ces entreprises à se propulser puis à nous tirer de l'avant. Nous, on travaille dans le respect des données qui sont confidentielles pour les entreprises, et j'espère que le Parti libéral va faire de même.

M. Derraji : Pierre Fitzgibbon, 10 novembre 2023, attribution responsable et durable de notre électricité, Québec dévoile la liste des 11 projets sélectionnés pour un raccordement d'une puissance de 5 MW et plus. La liste, elle est publique. La ministre vient aujourd'hui me dire «un délit d'initié». Est-ce que Fitzgibbon aussi a contribué à un délit d'initié en dévoilant les mégawatts octroyés? C'est ce que j'ai dévoilé hier, la liste des mégawatts octroyés. C'est ça que j'ai fait. J'ai fait la même chose que Fitzgibbon, donc lui aussi est irresponsable. C'est ça, la question, Mme la Présidente.

Mme Fréchette : Oui. Alors, Mme la Présidente, le député n'a pas que dévoilé une liste avec des entreprises et un nombre de mégawatts, il a aussi montré un document sensible avec des informations stratégiques aux journalistes. Elle est là, le dépassement de la limite. Ça, c'est de dévoiler... Mme la Présidente, c'est de dévoiler des informations stratégiques. Il y a ces entreprises qui sont cotées en Bourse, ça peut générer des impacts. Alors, vraiment, j'implore à nouveau le député, tout comme le Parti libéral, à ne pas dévoiler ces informations stratégiques parce qu'elles sont capitales pour les entreprises, pour leur réussite dans un monde très compétitif. Alors, nous, c'est ce qu'on fait, on travaille avec ces entreprises-là dans le respect de leurs éléments confidentiels.

M. Derraji : Mme la Présidente, c'est drôle que Mme la ministre m'a félicité hier de ne pas dévoiler les mégawatts. Bien, du moment que vous évoquez une discussion privée, on va aller jusqu'au bout. Je n'ai pas dévoilé les mégawatts. J'ai donné l'opportunité au gouvernement de dévoiler les mégawatts octroyés parce que ce n'est pas une propriété de la CAQ, c'est le patrimoine des Québécois. Alors, je lui demande d'être transparent...